



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°265



Langues, Littératures et Sociétés du monde

PRES Sorbonne Paris Cité
Institut National des Langues et
Civilisations Orientales

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Membres du comité d'experts

Président :

M. Eric LYSØE, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

Experts :

M. Vincent BERDOULAY, Université de Pau et des Pays de l'Adour

M. Daniel DELAHAYE, Université de Caen Basse Normandie

Mme Laurence LONGO, Université de Strasbourg

M. Michael PARSONS, Université de Pau et des Pays de l'Adour

M. François ROUDAUT, Université Paul-Valéry - Montpellier 3

M. Dominique TRIAIRE, Université Paul-Valéry - Montpellier 3

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Christian BOIX



Présentation de l'école doctorale

Créée en 1996, l'école doctorale *Langues, Littératures et Sociétés du monde* (ED 265) est l'unique ED de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), son unique établissement. Elle accueille les doctorants de 14 Unités de recherche dont 9 Équipes d'Accueil (EA):

ASIEs (EA 4512), CREE (EA 4513 - Centre de recherches Europe-Eurasie), CEJ (EA 1441 - Centre d'Études Japonaises), CERMOM (EA 4091 - Centre de recherche Moyen-Orient et méditerranée), CERLOM (EA 4124 - Centre d'études et de recherches sur les littératures et les oralités du monde), HSTM (EA 4511 - Histoire, Sociétés et Territoires du Monde), ERTIM (EA 2520 - Équipe de recherche en textes, informatique, multilinguisme), LACNAD (EA 4092 - Langues et Cultures du Nord de L'Afrique et Diasporas), PLIDAM (EA 2502 - Pluralité des Langues et des Identités en didactique : Acquisitions, Médiations) ; l'ED compte également 5 Unités Mixtes de Recherche, *i.e.* CRLAO (UMR 8563 - Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale), SeDyl (UMR 8202 - Structure et dynamique des langues), MII (UMR 7528 - Monde Iranien et indien), POCIDC (UMR 7192 - Proche-Orient, Caucase, Iran, Diversités et Continuités), LLACAN (UMR 8135 - Langages, Langues et Cultures d'Afrique Noire).

Ces équipes travaillent toutes sur les langues, littératures et cultures orientales ou africaines, conformément à la vocation de l'établissement support et selon trois grands champs disciplinaires : sciences du langage, littératures et oralités, sciences sociales. L'ED 265 est une école qui jouit d'une forte cohérence thématique mais également d'une grande diversité d'approches. On peut se demander toutefois quel est le rôle de l'UMR Lacito dans le bilan, cette unité figurant en tête du document, mais n'étant par la suite mentionnée que dans le projet.

L'ED 265 est intégrée avec 24 autres écoles doctorales au PRES Sorbonne Paris Cité. À ce titre notamment, les doctorants reçoivent une formation auprès du Centre de Formation des Doctorants à l'Insertion Professionnelle (CFDIP). De son côté l'INALCO offre des formations en langue relevant de son champ de compétence. Parallèlement l'école, comme les équipes, entretiennent des relations privilégiées avec Paris 3, Paris 7 et l'Institut d'Études Politiques de Paris (Sciences Po.).

La directrice est assistée d'un conseil de 26 membres parfaitement conforme aux textes législatifs en vigueur (arrêté du 7 août 2006), ainsi que d'un Bureau composé de trois professeurs représentant les trois grands champs disciplinaires ci-dessus mentionnés. Le conseil se réunit cinq fois par an.

Les tâches de gestion et de secrétariat sont réparties entre deux personnes (de catégorie C à 100 % et B à 80 %). Le rapport ne fait pas mention de bureaux dévolus à l'école, insérée au sein du « Service de la recherche ».

L'école accueille 291 doctorants pour 120 titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) (107 encadrants effectifs). Le budget est considérable avec 60 000 euros.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

Fonctionnement et adossement scientifique

Le fonctionnement de l'ED est satisfaisant. Le conseil de 26 membres est non seulement conforme à l'arrêté du 7 août 2006 mais il est intelligemment composé : les membres extérieurs se répartissent en deux collèges, l'un à dominante scientifique, l'autre à dominante socio-économique. L'établissement met à la disposition de l'école des moyens tant humains que financiers importants.

L'adossement scientifique est très large (14 unités de recherche). Il présente à la fois une grande cohérence et une grande diversité : langues, cultures et sociétés orientales et africaines. Cet éventail large, mais fortement inscrit dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales (SHS), est une richesse. On note d'ailleurs une nette volonté de l'école d'associer les équipes, ce qui permet la mise en place d'une véritable politique scientifique.

L'ED présente une politique scientifique cohérente et déclinée à deux niveaux : trois champs disciplinaires (voir plus haut) et, à l'intérieur de ceux-ci, quatre axes thématiques : Langues et systèmes linguistiques, Histoire et recomposition des sociétés, Étude de la pensée, des religions et des systèmes de représentation, Analyse des littératures,



des textes et des arts. Les points forts de la politique scientifique sont : formation souple et diversifiée, ouverture à l'international, collaboration étroite entre les équipes.

La mutualisation qui se réduit à des locaux pourrait être améliorée, compte tenu de l'insertion de l'école au sein du Service de la Recherche. Certes l'ED 265, élément important de l'identité de l'INALCO, ne peut multiplier les actions de mutualisation avec d'autres ED ; elle intervient déjà dans certaines formations linguistiques proposées par le CFDIP. Mais, par l'expérience acquise au sein de ses laboratoires les plus tournés vers la recherche appliquée, elle pourrait offrir un peu plus aux écoles voisines.

Plus globalement, il semble que la politique de site pourrait être renforcée, mais surtout l'ouverture internationale. C'est là paradoxalement l'un des points faibles de cette école. Plus de 50 % des doctorants sont étrangers, mais le nombre de co-tutelles de thèses (21) semble insuffisant, d'autant que la plupart d'entre elles sont établies avec des pays européens. Non seulement des programmes de financement de co-tutelles existent avec l'Asie orientale (voir les programmes du CSC en Chine - *China Scholarship Council*) et permettraient d'accueillir des doctorants d'Extrême-Orient, mais le problème des stages de terrain pour les doctorants français pourrait en partie être résolu par la signature de co-tutelles avec les établissements asiatiques. Des pays comme la Chine, la Corée et même le Japon s'ouvrent à ce type de dispositif et il serait dommage que l'ED 265 ne soit pas ici partie prenante.

La politique de choix des sujets de thèse mériterait sans doute d'être éclaircie, ce que se propose d'ailleurs de faire le projet. Dans l'état actuel, il faut souligner un élément extrêmement positif, l'effort particulier qui consiste à dégager chaque année un contrat doctoral sur cinq pour en faire un contrat fléché sur une thématique prioritaire. C'est là un dispositif qui pourrait être développé en dégageant un contrat supplémentaire et non, comme il semble avoir été décidé, en ne finançant plus ce contrat fléché. Il est clair en effet qu'une école doctorale rassemblant 14 Unités de recherche ne peut se satisfaire de cinq contrats doctoraux et encore moins de quatre. Globalement, le processus d'attribution des contrats doctoraux est satisfaisant (dossier, expertise externe au laboratoire, puis audition).

La charte de thèse, trop ancienne, mériterait d'être révisée, comme prévoit le projet.

Encadrement et formation

L'école a mis en place une journée d'accueil, et des journées doctorales en janvier et en juin. Elle valide l'ensemble de la formation suivie avant la soutenance par le recours à un « livret du doctorant ».

291 doctorants sont suivis par 107 HDR actifs (taux de 2,71). Le maximum de doctorants suivis par un directeur de thèse est de 9.

Le nombre de contrats doctoraux est insuffisant (même si les tableaux font état de 33 contrats pour la période considérée, soit 8,25/an). Le nombre de thèses non financées est inquiétant (49,48 %). En revanche, le nombre de thèses CIFRE (6 en cours) est prometteur.

Le volume de 60 heures de formation annuelles (90 pour les doctorants chargés de mission d'enseignement) est important. Il est cependant dommage que ces formations soient essentiellement à vocation scientifique et par trop spécialisées. Quelques modules plus généralistes, Stage intensif aux outils de la recherche (NooJ : système de traitement de corpus), Langues étrangères, Savoir faire éditorial, constituent une offre de base qui mérite d'être étoffée. Les deux équipes orientées vers des recherches appliquées devraient faire profiter plus largement l'ensemble des doctorants de leurs capacités d'expertise.

Plus largement, la formation à l'insertion professionnelle, presque entièrement déléguée au CFDID, devrait figurer plus nettement parmi les préoccupations de l'école. Il faudrait convaincre les doctorants de participer plus activement aux doctorales. Il est fortement regrettable de voir qu'aucun doctorant ne se sente concerné par le Nouveau Chapitre de la Thèse, l'argument présenté (« absence de moyens financiers », p. 19) dans le dossier fourni n'est pas recevable, compte tenu de la dotation dont bénéficie cette école.

Par ailleurs, il semble que comme d'autres écoles du PRES Sorbonne Paris Cité, l'ED 265 délègue trop aisément la formation à l'insertion professionnelle au CFDIP qui, conçu sur les cendres du CIES (Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur), privilégie les doctorants contractuels (voire les doctorants chargés de mission d'enseignement). L'école ne doit pas abandonner sa mission fondamentale sur ce point. L'évaluation de la formation par les doctorants est défailante ; il faudrait impérativement veiller à y remédier.

La durée moyenne des thèses est un peu longue, même si l'on s'en rapporte aux pratiques des SHS. Calculée sur la base du ratio « nombre de doctorants / nombre de thèses soutenues annuellement », la durée estimée des thèses (11,34 ans) suppose un taux d'abandon élevé. La proportion de doctorants potentiellement en difficulté (49,7 %) indiquée dans le tableau par l'ED confirme cette inquiétude.

Suivi et Insertion

Le suivi des docteurs se fait essentiellement par l'école, au moyen d'enquêtes dont le taux de réponse (65,31 % en moyenne) mériterait d'être amélioré. Le problème ici est de suivre les docteurs étrangers après leur départ. Une stratégie plus incisive et l'aide d'une cellule spécialisée de l'établissement devraient toutefois permettre d'obtenir de meilleurs résultats.

Le taux d'insertion dans l'enseignement supérieur (33,33 %) est bon, dans la mesure où il ne tient pas compte des 50 % d'étudiants étrangers qui, bien souvent, trouvent un poste dans l'enseignement supérieur dès leur retour au pays. Le taux de post-doctorants en France (8 %) est satisfaisant, compte tenu des pratiques des SHS. En revanche, le taux de contrats post-doctoraux à l'étranger (3,7 %) est limité.

Une véritable politique de suivi permettrait d'étendre et d'enrichir les réseaux internationaux dont dispose déjà l'établissement.

- Appréciation globale :

L'école doctorale *Langues, Littératures et Sociétés du monde* est gérée avec rigueur et dynamisme. La gouvernance est de bonne qualité, l'offre de formation satisfaisante. Il faut toutefois parvenir à réduire la durée des thèses et augmenter le nombre de doctorants financés en facilitant l'accès aux financements étrangers, internationaux, etc. Par ailleurs, le suivi des docteurs et, paradoxalement, l'ouverture internationale demandent à être améliorés.

- Points forts :

- Les moyens (dotation en fonctionnement et en ressources humaines) sont globalement satisfaisants.
- La gouvernance est rigoureuse et dynamique.
- L'adossement scientifique et l'encadrement des doctorants sont de très bonne qualité.
- Il existe une réelle synergie entre l'école et les équipes de recherche qu'elle abrite.

- Points faibles :

- Le nombre de thèses financées est trop faible.
- La durée moyenne des thèses trop importante.
- On note un relatif désintérêt pour les formations à l'insertion professionnelle et à un moindre degré pour les formations transdisciplinaires.
- L'ouverture internationale est trop restreinte compte tenu de l'excellence de l'établissement dans ce domaine.
- Absence de réelle politique de site.

Recommandations pour l'établissement

Il est impératif de maintenir le nombre de contrats doctoraux. Priver l'école de son contrat fléché, comme cela semble envisagé, risque non seulement de réduire sensiblement son taux de réussite, d'allonger plus encore la durée des thèses, et de défavoriser l'insertion dans l'enseignement supérieur, mais encore de briser la synergie qui s'est développée entre les Unités de recherche. Il serait sage au contraire d'augmenter le nombre des contrats doctoraux d'un voire deux contrats supplémentaires.

Il est également impératif d'appuyer l'ouverture internationale de l'école. Les contacts, qu'on suppose nombreux tant au niveau des relations internationales de l'établissement qu'au niveau des Laboratoires, devraient déboucher sur une plus grande mobilité doctorante et sur des conventions de co-tutelle plus nombreuses.

Notation

- Fonctionnement et adossement scientifique : A
- Encadrement et formation : A
- Suivi et insertion : B



Observations de l'établissement

À Monsieur le Directeur de la Section des
Formations et des diplômes
AERES
20 rue Vivienne
75002 Paris

Affaire suivie par ML. Jouannaux
mljouannaux@inalco.fr
tel : 01 81 70 12 12

Objet : Réponse au rapport d'évaluation
de l'École doctorale n° 265
«Langues, littératures et sociétés du monde»

Paris, le 23 avril 2013

Monsieur le Directeur,

La directrice de l'école doctorale a souhaité répondre aux avis du président du comité.

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation de l'ED n° 265 (visite sur site du 14 février 2013) et remercions le comité de l'AERES de l'examen attentif de notre dossier et de ses recommandations.

L'AERES a bien pris la dimension des progrès accomplis durant le présent contrat, concernant des aspects essentiels du fonctionnement de l'ED, tels que la gouvernance, la politique scientifique, l'encadrement des doctorants et la qualité de la formation doctorale. Le rapport relève cependant un certain nombre de points faibles sur lesquels nous souhaiterions apporter quelques précisions, dont le détail est exposé ci-dessous :

Sur un plan général, le rapport mentionne « une absence réelle de politique de site » ainsi qu'un manque d'ouverture internationale, avec un nombre de cotutelles estimé relativement faible.

Concernant le premier point, il est important de signaler que durant le contrat en cours, notre rattachement au PRES SPC, créé seulement en 2010, a été affirmé par plusieurs partenariats et projets en cours. En particulier, nous tenons à insister sur notre implication active et volontaire au sein du CFDIP, organisme désormais central du PRES sur le plan de la formation, à qui nous avons apporté notre propre contribution en matière de formation, en particulier, suite à l'ouverture récente et significa-

tive de ce centre aux doctorants *non contractuels*. Dans ce nouveau contexte, l'ED de l'Inalco a ouvert l'ensemble de ses formations doctorales génériques financé sur le budget de l'ED aux doctorants du PRES (six formations actuellement et d'autres en projet pour la rentrée prochaine), dans une politique d'affirmation active de son partenariat, y compris sur le plan des locaux mis à disposition.

À cet égard, on peut regretter que les efforts déployés par l'ED pour la conception et la mise en place de ces formations transversales spécialement destinées à la formation doctorale, de l'INALCO et du PRES SPC, soient minorés dans le rapport d'évaluation.

Comme nous l'avons relevé dans notre auto-évaluation (p. 23 du dossier d'accréditation 2014-2018), le PRES SPC est un environnement à la fois stimulant et riche en complémentarités aréales et disciplinaires pour développer des projets innovants. Dans le domaine de la recherche, des collaborations fonctionnent déjà sur projets, en sciences du langage (*cf.* Labex EFL), en histoire, en géographie, en études arabes et asiatiques (l'ensemble de ces projets a été détaillé du point de vue de sa pertinence pour les études doctorales dans le dossier d'accréditation).

Soulignons par ailleurs que la demande de cohabilitation de mentions et de spécialités de master, en particulier celui en *Sciences du langage* entre l'INALCO et P3 vient d'être très favorablement évalué par l'AERES. Sur le plan des études doctorales, l'ensemble de ce dispositif aura assurément un impact aussi bien au niveau de la formation qu'à celui du recrutement doctoral national et international dans un futur proche.

En conclusion, sur ce point, la politique de site existe bien, mais manque peut-être de visibilité au niveau de ses résultats ; rappelons en effet que la mise en place est trop récente et que les orientations du PRES SPC en matière de mutualisation et de redéfinition des périmètres restent encore à affirmer et pour certaines à organiser.

En second point, concernant l'ouverture à l'international, point fort de notre politique scientifique, comme il l'est mentionné page 5 dans le rapport, elle apparaît insuffisante dans le reste du document. Nous tenons à préciser que le nombre de nos cotutelles n'est nullement en baisse, en dépit des difficultés administratives et techniques de montage, dans le domaine des SHS, en particulier avec des pays comme le Japon, la Chine ou la Corée. Toutefois, nous comptons bien, comme il a été mentionné dans notre projet, renforcer notre politique internationale en y intégrant de manière plus affirmée la dimension doctorale lors de la signature des conventions de coopération avec nos nombreux pays partenaires.

Un autre point faible mentionné touche à la question de la durée moyenne des thèses, sujet corrélé au taux d'abandon estimé élevé et surtout à la proportion de doctorants potentiellement en difficulté, estimé à 49,7%. Ces points, comme nous l'avons déjà souligné, restent au centre de nos préoccupations et de nos actions. Ce-

pendant ces ratios élevés (abandons et doctorants en difficulté) sont obtenus par un calcul complexe et biaisé des données statistiques et leur utilisation brute témoigne d'une vision comptable d'une réalité autrement plus complexe ; il conviendrait par conséquent d'en nuancer fortement la portée. Nous réaffirmons toutefois être conscients que la durée des thèses pourrait être encore raccourcie, bien qu'une réduction encourageante ait été constatée au cours de ce contrat, liée à une politique d'encadrement plus rigoureuse et suivie. La démarche va être poursuivie par la mise en place, à la rentrée prochaine, d'un comité de suivi de thèse, dont les modalités de fonctionnement et l'organigramme ont été précisés et validés par le Conseil de l'École doctorale du 21 mars 2013.

Une autre remarque concerne le rôle de l'UMR 7107 LACITO dans le bilan « cette unité figurant en tête du document, mais n'étant par la suite mentionnée que dans le projet ». Les éléments de réponse que nous pouvons apporter sont les suivants :

Dans la partie bilan, le LACITO (équipe CNRS-Université Paris 3-Université Paris 4) apparaît en fait dans un tableau *secondaire* de la liste des UR, sous le titre « Liste des autres UR qui participent à l'ED dans le cadre du contrat en cours (en 2012)».

Le LACITO est une unité de recherche avec laquelle nous avons établi une convention en 2011, dont l'objet portait sur l'accueil des doctorants, encadrés par des membres de ladite unité et inscrits à l'ED de l'INALCO. Il importait en effet d'entériner officiellement l'ancienneté des collaborations scientifiques et pédagogiques entre l'INALCO et le LACITO. De plus, la participation de plusieurs enseignants chercheurs de l'INALCO aux travaux du LACITO en qualité de membres à part entière de cette unité, ainsi que le rattachement de plusieurs chercheurs CNRS du LACITO à l'ED de l'INALCO justifiaient amplement cet accord.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien accorder à ces quelques commentaires, nous vous prions d'agréer, M. le Président et cher collègue, nos meilleures salutations,

Sophie Vassilaki
Directrice de l'ED 265

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes meilleures salutations.



Manuelle Franck
Présidente de l'Inalco